

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 23 mars 2023  
Délibération n°2023/031

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars à 18H15, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

*Étaient présents* : Mrs Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Serge GAUDET, Mme Dominique HAZUCKA, Mrs Michel LEGER, Vincent MAITRE, Pascal PESSOZ, Mmes Elodie POZIN-ROUX, Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

*Était absent* : M. Damien BLANC

Convocation du : 17 mars 2023 - Affichage du : 17 mars 2023

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 10/ Conseillers représentés : 0

Mme Anne-Marie ROCHE a été élue secrétaire de séance.

SOUS-PRÉFECTURE  
D'ALBERTVILLE  
30 MARS 2023  
RÉCÉPISSÉ

**OBJET :** VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET ANNEXE « AMENAGEMENT DU SITE DE L'ECOLE DU PLAN »

Le Budget Primitif 2023 du budget annexe « Aménagement du site de l'école du PLAN » est arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 181 121.94 €  
Recettes : 181 121.94 €

Section d'Investissement

Dépenses : 190 226.62 €  
Recettes : 190 226.62 €

soit :  
Total Dépenses : 371 348.56 €  
Total Recettes : 371 348.56 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE le Budget Primitif 2023 du budget annexe « Aménagement du site de l'école du PLAN ».

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission  
en Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE le 30 MARS 2023

Le Maire,

Roland DRAVET

